

N° du film : 68915

Version : 3

1995-01-12

Entente/contrat :

**MURDER IN THE FIRST**

**GENRE :** Drame de prison

**RÉSUMÉ :**

En 1938, à la prison d'Alcatraz, un jeune prisonnier, Henri Young, est dénoncé par un délateur et envoyé au trou pour avoir tenté de s'évader. Après un passage à tabac effectué par les gardes, Henri subit les mauvais traitements de Glenn, le directeur de la prison. Celui-ci le fait suspendre par les poignets et le taillade au rasoir. Henri est ensuite confiné illégalement au trou pendant trois ans. Lorsqu'enfin on lui permet de rejoindre les cellules collectives, Henri a presque perdu la raison. À la cafétéria, il tue son délateur avec une cuillère. Ce meurtre lui vaut la peine de mort s'il est reconnu coupable. Un jeune avocat, James Stamphill, le défend et contre l'avis général, il décide de plaider la non-culpabilité, alléguant que les traitements inhumains subis par son client ont fait de lui un meurtrier. L'institution et son administration, en particulier Glenn, passent au banc des accusés. L'Amérique se passionne pour cette cause. Le jugement innocentant Henri vaut à Alcatraz une enquête publique et la destitution de son directeur. Henri Young mourra en prison, peu après le procès.

**MOTIFS :**

Axé sur le courage démontré par un idéaliste dont l'action devait mettre fin aux conditions de détention inhumaines pratiquées à Alcatraz dans les années 40, ce drame s'inspire d'un fait vécu. La réalisation de Marc Rocco pose la question des disparités sociales et du destin en mettant l'accent sur l'amitié qui s'installe entre le détenu et son avocat. L'essentiel de la trame porte sur les événements entourant le procès et l'approche se veut humanitaire. En ouverture de film, plusieurs scènes décrivant les abus subis par le détenu comportent des éléments de violence traités crûment mais sans insistance graphique. Justifiées par la narration, ces scènes n'en sont pas moins d'une forte tension et d'un potentiel éprouvant pour le jeune public. Le jury réserve donc le film au public en début de maturité, les 13 ans et plus, avec l'indication pertinente.

**CLASSEMENT :** 13 ans et plus

**INDICATION(S) :** Violence

24 janvier 1995

France Renaud  
Présidente du jury d'examen